



Communiqué de presse

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2022

Tony Murphy prend les rênes de la Cour des comptes européenne

En ce 1^{er} octobre 2022, Tony Murphy prend ses fonctions de président de la Cour des comptes européenne pour un mandat renouvelable de trois ans.

Le 20 septembre dernier, Tony Murphy, de nationalité irlandaise, a été élu par ses pairs à la présidence de l'institution, son mandat courant du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2025. Il succède à Klaus-Heiner Lehne, en poste depuis octobre 2016.

Originaire de Cabra (Dublin), Tony Murphy a rejoint le Collège de la Cour des comptes européenne en 2018. Il y était principalement chargé des audits financiers, notamment en sa qualité de Membre de la Cour responsable du rapport annuel relatif au budget de l'UE. Il a également dirigé des audits en lien avec la pauvreté infantile et avec la régularité des dépenses de la politique de cohésion de l'UE. Avant cela, il a été directeur de la Chambre IV (Réglementation des marchés et économie concurrentielle), puis chef de cabinet d'un Membre de la Cour. Il a démarré sa carrière à la fin des années 70 en tant qu'auditeur à la Cour des comptes irlandaise (*Office of the Comptroller and Auditor General*), à Dublin. Pour accéder à l'intégralité de son CV, veuillez cliquer [ici](#).

«C'est pour moi un grand honneur d'avoir été élu président de la Cour des comptes européenne. Je tiens à remercier les Membres de la Cour pour leur confiance», a déclaré Tony Murphy peu après son élection, et d'ajouter: «Je suis bien conscient qu'exercer cette fonction est une lourde responsabilité. Je m'attacherai à poursuivre nos travaux, qui contribuent à renforcer l'obligation de rendre compte et la transparence pour tous les types d'action de l'UE. C'est important pour la confiance des citoyens dans l'UE et sa gestion des finances.»

Tony Murphy, qui devient le douzième président de la Cour, entame son mandat à un moment où l'UE en général et la Cour des comptes européenne en particulier sont confrontées à des défis majeurs. L'une des tâches les plus importantes qui attend l'institution sous la présidence de M. Murphy sera de veiller à ce que le budget de l'UE, doté de 1,8 milliard d'euros, soit géré de manière saine et efficace et à ce que le train de mesures NextGenerationEU contribue efficacement à la reprise économique dans les 27 États membres.

ECA Press

12, rue Alcide De Gasperi – L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu @EUAuditors eca.europa.eu

Informations générales

La Cour des comptes européenne est l'auditeur externe indépendant de l'Union européenne. Ses rapports et ses opinions constituent un élément essentiel de la chaîne de responsabilité de l'UE. Ils sont utilisés pour demander des comptes aux responsables de la mise en œuvre des politiques et programmes de l'Union, à savoir la Commission, les autres institutions et organes de l'UE et les gouvernements des États membres. La Cour des comptes européenne met en garde contre les risques et attire l'attention sur les lacunes et les bonnes pratiques tout en fournissant aux décideurs politiques et aux législateurs une assurance quant à la gestion des politiques et des programmes de l'Union ainsi que des orientations pour l'améliorer.

Le président de la Cour est élu par et parmi les 27 membres du Collège en qualité de primus inter pares (premier parmi ses pairs) pour un mandat renouvelable de trois ans. Il est responsable de la stratégie de l'institution, de la programmation, de la gestion de la performance, de la communication et des relations avec les médias, des affaires juridiques et de l'audit interne, et il représente l'institution dans ses relations avec l'extérieur.

Contact presse

Service de presse de la Cour: press@eca.europa.eu

- Vincent Bourgeois: vincent.bourgeois@eca.europa.eu - M: (+352) 691 551 502
- Damijan Fišer damijan.fiser@eca.europa.eu - M: (+352) 621 552 224
- Claudia Spiti: claudia.spiti@eca.europa.eu - M: (+352) 691 553 547